

Révision du PLU de Sévérac

COMPTE-RENDU

Atelier lecture de carte – 13 juin 2019

Salle des fêtes – Début de la séance à 20h00 - Fin de séance à 22h30

Présents : voir feuille de présence

Objet : Atelier lecture de carte recensant les usages et pratiques des habitants de Sévérac

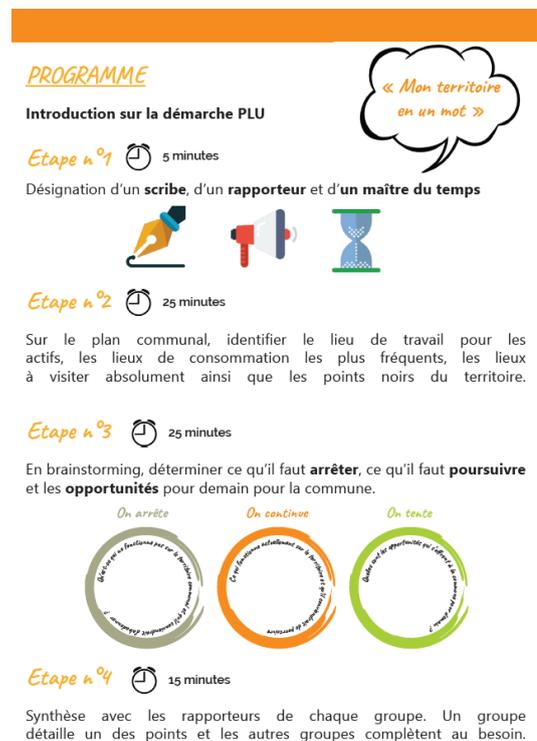
Pièces jointes : Cartographie des pratiques

Introduction :

14 personnes composaient le groupe habitant pour cet atelier lecture de carte.

Le bureau d'études rappelle que la révision du PLU s'inscrit dans une procédure de marché public incluant la révision des PLU de Pont-Château, Drefféac et Sévérac, sans pour autant constituer un document d'urbanisme intercommunal. Certaines réunions sont mutualisées et l'objectif est que les règles qui s'appliqueront au territoire soient similaires pour les 4 communes. Elles sont toutes les 4 impactées par le projet de déviation.

Prigent & Associés présente le programme de la soirée : atelier lecture de carte et analyse des opportunités pour le territoire.



Exercice n°1 :

Il est demandé aux participants de décrire en un mot, une phrase, une citation le territoire communal.

Passagère
Environnement
Convivial
Boisée
Paysage
Accueillante
Bonvivre

Verdoyant
Nature
Ruralité
Paisible
Tranquillité
Sérénité
Calme
Végétal



Les termes qui reviennent le plus souvent sont liés à la ruralité, au paysage et à son caractère paisible et calme. L'aspect végétal de la commune est également bien apprécié par les participants.

Exercice n°2 : l'atelier lecture de carte

Les habitants sont conviés à prendre en main le plan de la commune et à y localiser leurs usages et pratiques.



Lieux de travail des actifs : les bassins d'emplois sont orientés essentiellement vers Saint-Nazaire et Redon ainsi que Saint-Gildas-des-Bois

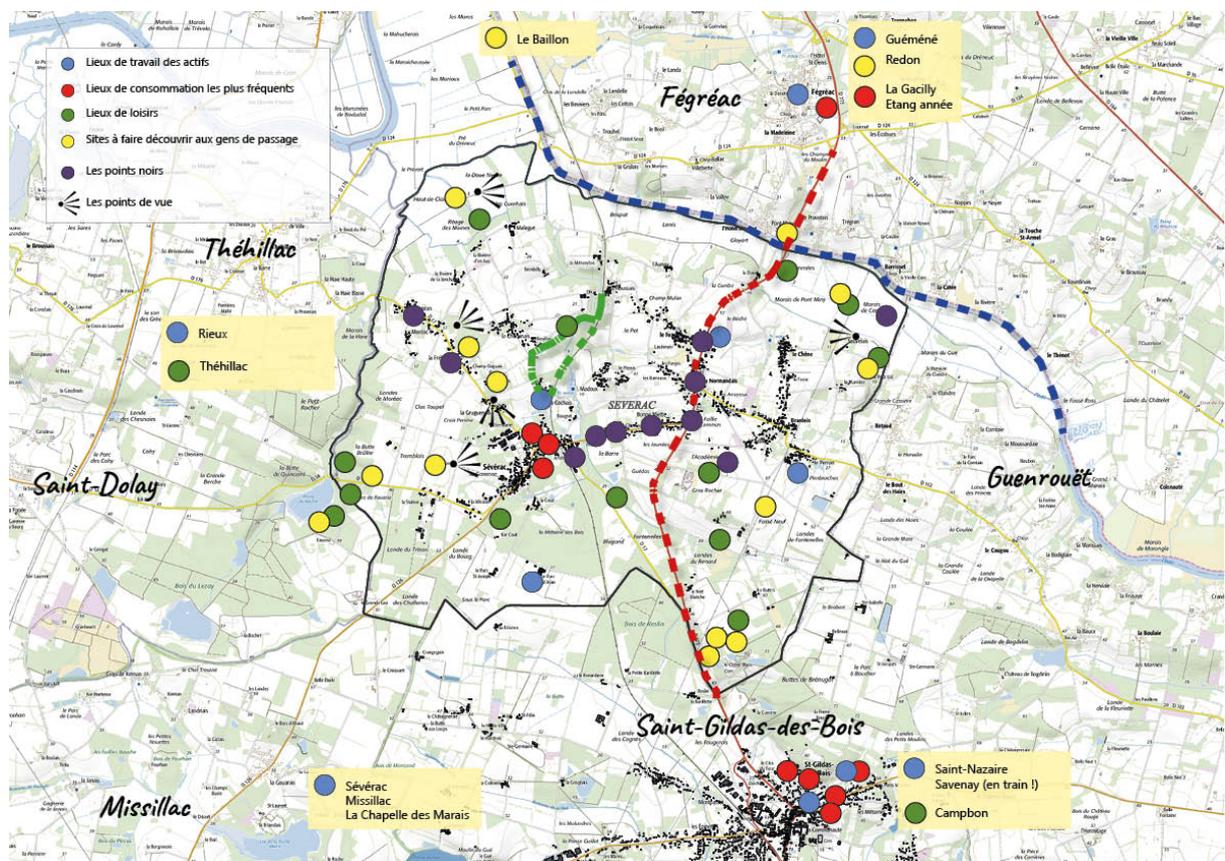
Lieux de consommation les plus fréquents : le territoire communal est nettement orienté vers Redon mais Saint-Gildas-des-Bois propose une offre de commerces satisfaisante.

Lieux de loisirs : le territoire bénéficie d'un certain nombre de sites remarquables (marais, cônes de vue), de la localisation du bourg en point haut. Les espaces naturels sont également valorisés avec des aires de pique-nique etc.

- Lieux de travail des actifs
- Lieux de consommation les plus fréquents
- Lieux de loisirs
- Sites à faire découvrir aux gens de passage
- Les points noirs

Sites à faire découvrir aux gens de passage : les étangs, le site du Rocher...

Les points noirs : concernent uniquement la problématique des voiries.



Plusieurs questions ont pu être posées à certains participants :

- « *Avez-vous l'occasion de vous rendre sur la commune de Saint-Gildas-des-Bois et pourquoi ?* ». On y va très régulièrement. Il y a encore des commerces, la poste, des écoles, des infrastructures sportives, pour le travail ou encore les associations, les assistantes maternelles et les cabinets médicaux.
- « *Avez-vous l'occasion de vous rendre sur la commune de Drefféac et pourquoi ?* ». On s'y rend uniquement pour la randonnée ou pour des raisons associatives.
- « *Avez-vous l'occasion de vous rendre sur la commune de Pont-Château et pourquoi ?* ». On préfère aller à Redon, c'est plus rapide. Toutefois, on y va pour les commerces, la piscine, les médecins et les dentistes, la médiathèque, les associations culturelles et sportives, la Communauté de Communes, le trésor public, le train... Concernant les activités culturelles, l'offre de Redon est plus développée que sur Pont-Château.

Exercice n°3 : « **On arrête, On continue, On tente** »

<i>On arrête</i>	<i>On continue</i>	<i>On tente</i>
D'arracher les haies	0 phyto	Mieux recueillir l'eau de pluie
De gaspiller l'eau, l'énergie	Communiquer, expliquer les actions menées par la collectivité	Un point de chauffe commun : à l'école, le périscolaire, la cantine
Le gaspillage alimentaire	Maîtriser les énergies = led, isolation	Adhésion à Bruded
Stop à la désertification des services (commerces, médical...)	De préserver les commerces du centre bourg	De limiter le gaspillage alimentaire
	De poursuivre l'aménagement du centre bourg (sécurisation, aménagement de voies douces)	De mettre en place de l'habitat collectif « sénior »
	Le cadencement des trains	La requalification des entrées de bourg
	A accueillir des artisans par le biais d'une zone d'activités	Des voies douces en bordure des principales routes, notamment la D126 reliant le bourg à La Bonne Miette
	Poursuivre l'aménagement paysager	Associer accession à la propriété avec la mobilité
	La desserte SNCF avec plus de plages horaires en journée et les weekend	Densifier le centre bourg avec des zones de verdure (pour éventuellement cultiver un peu et peut-être élever quelques animaux
	Maintien de la préservation du milieu naturel	Création d'une maison (MAM) pour l'accueil de petits enfants
	Le covoiturage et l'amplifier	

Ces informations vont servir de base aux élus et au bureau d'études pour leur réflexion communale.

- « Sévérac dans 10 ans ? On n'est pas si mal aujourd'hui finalement »
« La diversité architecturale dans les hameaux moi je trouve ça pas mal que les gens puissent faire ce qu'ils veulent »
« En trois ans, on est passé de trois médecins à plus aucun »
« Depuis 10-15 ans on a constaté une hausse importante du nombre de véhicules jour sur l'axe Sévérac Pont-Château »
« Il y a des endroits où les gens meurent d'être entassés. Nous on meurt d'être isolés »
« Sévérac, on y reste ou on y revient »
« Une commune à taille humaine, avec un joli cadre de vie, des services satisfaisants ... »

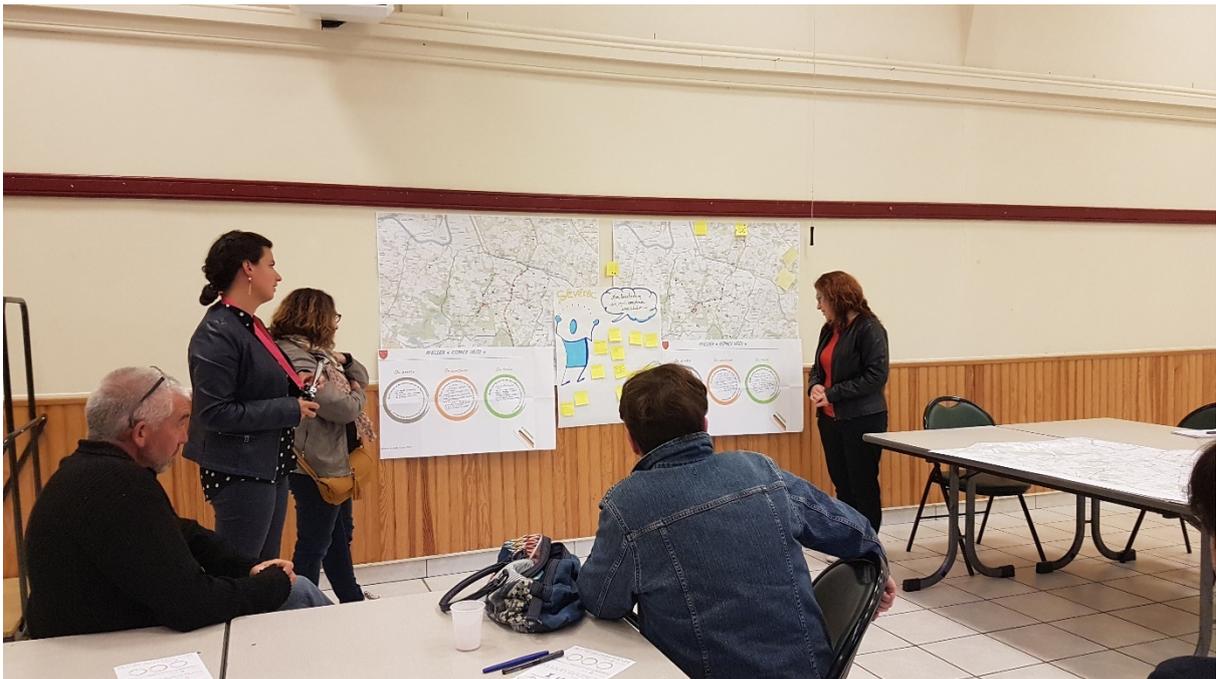


Figure 1 Les "rapporteuses" synthétisent les échanges

En somme, les habitants sont plutôt satisfaits du fonctionnement communal. Beaucoup d'initiatives ont été lancées en direction de la transition écologique du territoire (0 phyto, 90% bio etc). Le cadre de vie est particulièrement paisible et agréable. Néanmoins, les attentes des habitants sont centrées sur la revitalisation du cœur de ville (ainsi que des villes comme Saint-Gildas-des-Bois ou Redon) et sur l'accessibilité qui apparaît comme une priorité pour les habitants.

Enfin, on constate que la route départementale séparant le bourg de Sévérac du village de La Normandais constitue une réelle « fracture territoriale » et marque la rupture entre les deux entités d'agglomérations.

Feuille d'émargement



Commune : **Sévérac**

Date : **13 juin 2019**

Objet de la réunion : **Atelier lecture de carte**

Nom-Prénom	Structure	e-mail	Signature
TRANCHANT Emilie	élue	metranchant@orange.fr	
LEFÈVRE Agnès	élue	agnielef@bbox.fr	
SEROUX Marie Hélène	habitante	mariehelene.seroux@guiraud.com	
LE CALONNEC Jean	habitante	gwenhvene@wanadoo.fr	
MARTIN-Balmibeau	habitante	alibelmitrouba@gmail.com	
CHABIRON Beatrice	élue	beatrice.chabiron@free.fr	
TREGRET Delphine	habitante	delphlamy@hotmail.fr	
CHAUSSE Yoann	élu	chasse.yoann@orange.fr	
Lechevalier Didier	élue	lechevalierdidier@gmail.com	
Guilhouainc Philipe	artisan	phil.guilhouainc@orange.fr	
MARTIN Gilbert	élu	jeffred.saint@wanadoo.fr	
TREGRET Nicolas	ELU	nicolas.tregret@outlook.fr	
ROUX Pascal	Habitant	roux.pascal@bbox.fr	
PEROT Didier	ELU	didier.perot@wanadoo.fr	

PRIGENT & Associés
 106 A, rue Eugène Pottier – 35 000 RE NNES
 Tel : 02.99.79.28.19 Fax : 02.99.78.37.17
 rennes@prigent-associes.fr